



Eliette : 06 78 35 14 89

Sortie journée du 20 septembre 2018

Brières-les-Scellés – Château de Saudreville du 14 septembre 2018

Cette randonnée champêtre sans difficulté alterne les passages en sous-bois, les champs, une église du 12^e siècles et deux châteaux. 20 km, 6h de marche.

Rendez-vous 8h00 au marché de Paray ou 8h45 sur place (prévenir Eliette)

Pour y aller (40 km de Paray, 45 mn) : Rejoindre la D118 puis N20 direction Orléans continuer sur D207 entrer dans Brières-les-Scellés. Parking sur la place de l'église route de Villeconin. GPS Lat. : 48.45726 – Long. : 2.1376.

Matin – Départ N.Ouest par le GR11, dépasser le cimetière, en haut du petit vallon au niveau des lignes à haute tension, prendre S.Ouest et poursuivre plein Ouest en suivant la D201. Prendre à droite le chemin qui passe devant la maison Lange. A la Croix du Four continuer N.N.Ouest ; obliquer à gauche et longer le mur du château de Boissy-Le-Sec. Tourner à droite dans la Grande Rue (D82), passer devant le château et l'église puis prendre à droite l'allée Gérard Dubrule. . Emprunter à droite la rue du Closeau puis à gauche la rue du Bon Air. Poursuivre par le large chemin de terre et continuer le GR11. Avant d'atteindre les premières maisons du hameau de Fourchainville, quitter le GR11 pour emprunter à droite le PR, longer le bois de Saudreville, continuer la D207 qui remonte en longeant le parc du château de Saudreville.

Pique Nique place de la Bizette.

Après-midi – Repartir Sud puis Est par le PR et continuer tout droit en direction de Vaucelas. Dans ce hameau, tourner à droite au lavoir, descendre Sud. A la rencontre du GR11 et le GR655A tourner à droite, à la D207, prendre à gauche le chemin des Poêlées qui descend plein Sud vers le parking de l'église de BrièresLes-Scellés après 2 0 km de marche.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier